Digestion, ritournelles, enseignes.

Petit déjeuner de l'édile avec les entrepreneurs.
Une petite séance de com', ça ne fait pas de mal. Espérons que les croissants, le café et le thé auront apporté aux interlocuteurs de l'édile, le tonus nécessaire à la digestion de la bonne parole.
Que leur a-t-il annoncé de nouveau ? Pas grand chose. La zone d'activités de la Cassadotte est passée sous tutelle de la COBAN ; depuis janvier dernier on n'entend que ça dans toutes les réunions. Mais, grâce à cela, elle aura un visage nouveau ; ah bon ?

{jcomments on}En fait, pour l'édile, tout est nouveau, et pourtant nous entendons toujours les mêmes ritournelles :

- la caserne des pompiers premiers coups de pioche juin 2018 et opérationnelle dès 2019. Voilà soudainement un chantier rondement mené alors que le projet sommeille depuis 2006/2007. A cette époque, l'ancienne équipe avait conclu un partenariat financier avec le SDIS en offrant un terrain d'un hectare, bénéficiant d'un accès aisé. Depuis lors, le terrain a changé de place et se trouve sur un terrain de la ZA où l'accès pour les véhicules est plutôt exigu, ce qui va entraîner un réaménagement du rond-point, pourtant dimensionné au départ pour cette opération.
- La création de commerces de services, des relocalisations dès 2019. Perspectives enchanteresses, mais que deviennent les nombreux rideaux baissés ou les affaires en attente de repreneur ?
- La voie d'évitement, nouveau cheval de bataille de l'édile, afin de faciliter l'accès à la future zone artisanale dans le secteur des Carrerrots. Pour le moment, nous avons payé 20 000 € pour des études d'impact. Pour le reste (un peu plus de 3 M€) il faudra encore définir le « qui paiera » : l'Intercommunalité, Biganos, Mios ? Car ce projet concerne tout le monde dixit l'édile.

Enfin, il s'est affirmé dans la lutte contre la dimension des enseignes, contre la prolifération des panneaux. Peut-être aura-t-il oublié celui, quelque peu surdimensionné, qui était placardé sur un mur, au rond-point de Facture, entre janvier et mars 2014 ? Remplacé depuis par une publicité encore plus extravagante pour une officine financière. Mais où donc est passée la charte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ?
Question : les immenses panneaux qui ont envahi Facture pour annoncer une « Nouvelle R' » entrent-ils dans cette lutte ?
Non bien sûr, l'aménageur bénéficie d'un statut privilégié, l'élide lui-même étant administrateur de la société détentrice du projet grandiose.